PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement et
des Transports d'Île-de-France

N°10

ÉDITÉ LE 25/08/2025

Bulletin de suivi de l'étiage

Région Île-de-France

Du 17 août au 24 août 2025

Prochain bulletin d'étiage le 2 septembre 2025

L'étiage sur internet

Hydr Portail

Accédez gratuitement aux données publiques quantitatives relatives à l'écoulement des cours d'eau.

Synthèse

La semaine qui vient de s'écouler a été plutôt sèche et chaude, malgré un épisode pluvio-orageux intense survenu le 20 août, de la Bourgogne au sud de l'Île-de-France. Suite à cet événement météorologique, les débits ont temporairement augmenté en milieu de semaine avant de revenir aux niveaux constatés en début de semaine dernière. Par conséquent, les Qm3J se situent majoritairement en début de période, et la situation des cours d'eau reste similaire à celle de la semaine précédente. Six stations sont placées sous le seuil de vigilance et quatre sous le seuil d'alerte.

La situation des nappes est normale. Cela est la conséquence d'une importante recharge des nappes durant l'hiver 2024-2025. Néanmoins, la vidange continue : les pressions ou hauteurs d'eau mesurées dans les nappes d'eau souterraine sont en baisse.

Les prévisions météorologiques annoncent un début de semaine chaud et sec, suivi d'une fin de semaine plus fraîche et relativement sèche. L'ensemble des Qm3J devrait donc rester stable ou diminuer. L'absence de pluie significative pourrait entraîner une nouvelle aggravation de la situation d'étiage, avec la possibilité de franchir de nouveaux seuils, notamment sur le Réveillon.

Situation météo

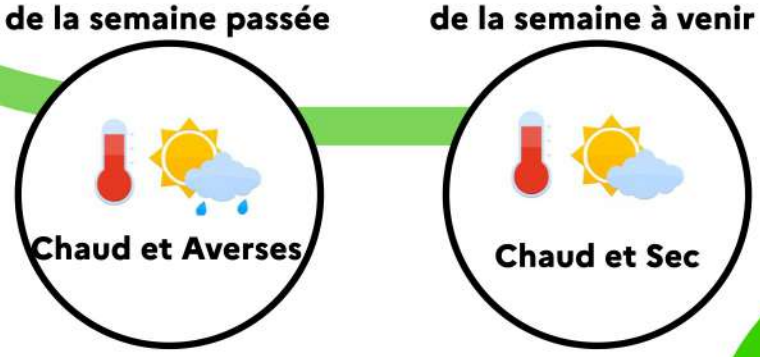

Bilan synthétique de la semaine passée

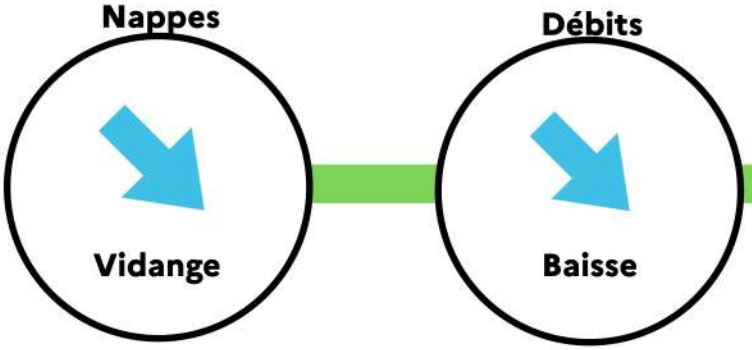

Jaugeages prévus cette semaine pour valider les débits

- Férolles-Atilly [La Jonchère] -
- Saint-Chéron [Saint-Evroult] -
- Creil -
- Vernon -
- Aulnay-sur-Mauldre [Centre] -
- Beynes -

Sommaire

Carte de suivi de l'étiage p.3
Débits des rivières p.4
Bilan annuel des débits p.5
Situation des nappes p.6
Bilan annuel des nappes p.7

Carte de suivi de l'étiage

Situation des rivières

Situation du 25/08/25

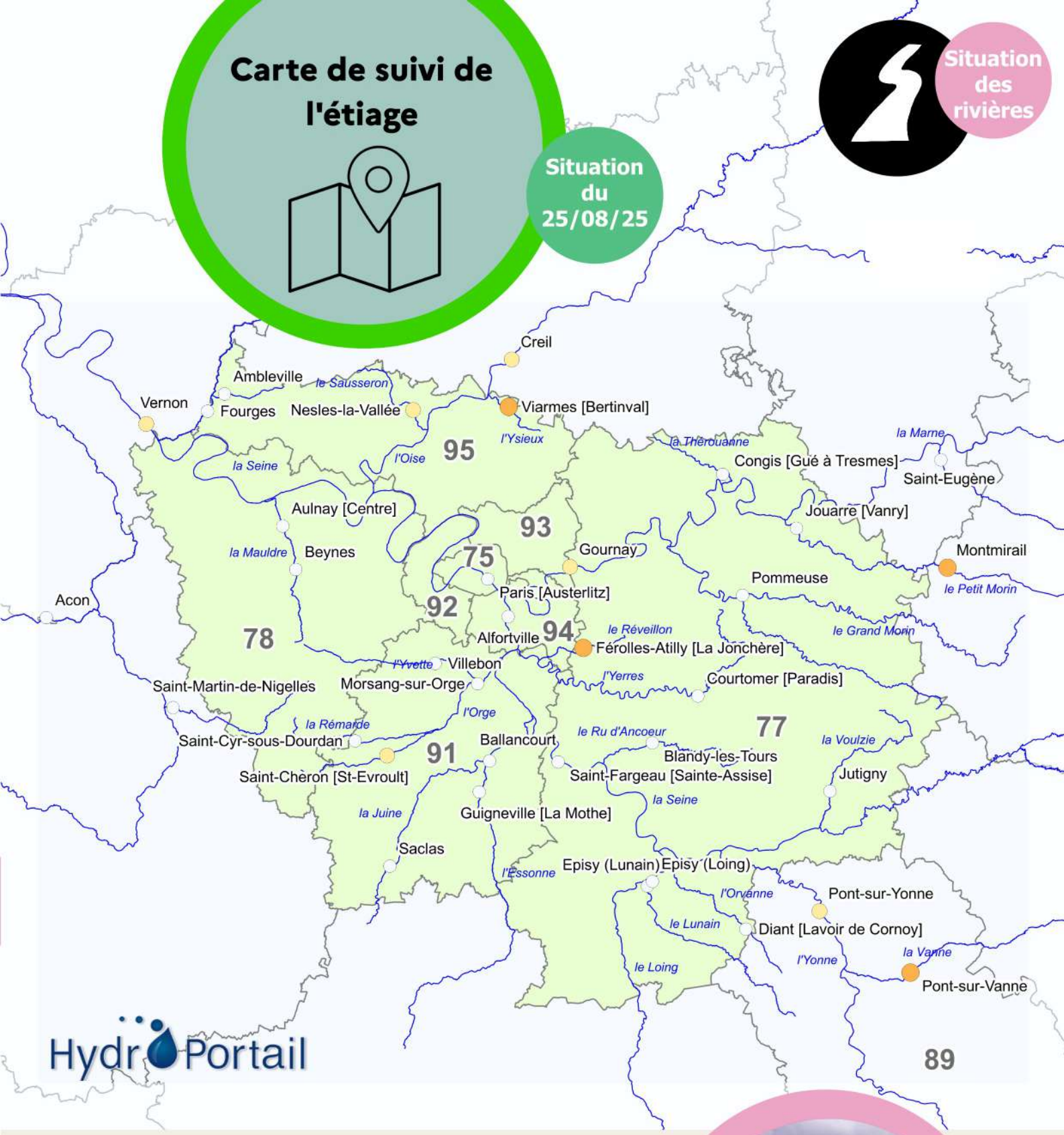

HydroPortail

État de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise

Tableau des Qm3J*

sur la dernière période

* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période

Situation des rivières

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)				Tendance	Indice de confiance
		V	A	AR	C	N°8	N°9	N°10			sur 5
						03/08	10/08	17/08	24/08		
Grandes rivières :											
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	33	29	**30**	le 17/08/25	↗	
Oise	Creil	32	25	20	17	34	30	**30**	le 20/08/25	→	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	78	72	**67**	le 18/08/25	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	82	76	**75**	le 18/08/25	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	115	100	**98**	le 18/08/25	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	181	163	**160**	le 18/08/25	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	21	20	**19**	le 18/08/25	→	
Petites rivières :											
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,41	0,40	**0,39**	le 17/08/25	→	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,91 c	1,74 c	**1,59**	le 23/08/25	↘	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,45	0,44	**0,44**	le 17/08/25	→	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	7,0	6,5	**6,5**	le 18/08/25	→	
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	3,2	3,2	**3,2**	le 17/08/25	→	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	6,7	6,4	**6,4**	le 18/08/25	→	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,7	2,5	**2,5**	le 17/08/25	↘	
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	1,31	1,32	**1,29**	le 18/08/25	→	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	7,2 c	6,3 c	**6,4**	le 17/08/25	→	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,81	0,78	**0,78**	le 17/08/25	→	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,54	0,51	**0,51**	le 18/08/25	→	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,16	1,10	**1,11**	le 17/08/25	→	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,16	0,15 c	**0,14**	le 18/08/25	→	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,9	1,8	**1,8**	le 17/08/25	→	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,33	0,31	**0,31**	le 17/08/25	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,52 c	0,44 c	**0,44**	le 17/08/25	→	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	1,22	1,12	**1,10**	le 17/08/25	→	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,31	0,28	**0,28**	le 17/08/25	→	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,033	0,028	**0,018**	le 23/08/25	↘	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,020	0,015	**0,017**	le 17/08/25	→	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,31	0,30	**0,30**	le 17/08/25	→	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,90 c	0,88 c	**0,88**	le 17/08/25	→	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,45	0,44	**0,43**	le 23/08/25	→	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	3,1 c	2,9 c	**2,9**	le 18/08/25	→	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	2,59	2,57	**2,57**	le 17/08/25	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,096	0,096	**0,095**	le 18/08/25	→	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,087	0,082	**0,082**	le 17/08/25	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,57	0,54	**0,50**	le 23/08/25	↘	

Tendance à venir :
- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
(*) station gérée par la DREAL Normandie
(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en grantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : http://www.hydro.eaufrance.fr.

Bilan annuel des Qm3J

Saison d'étiage 2025

Situation des rivières

	Station	Seuils (m³/s) V	A	AR	C	Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage N°1 23/06	N°2 30/06	N°3 07/07	N°4 15/07	N°5 21/07	N°6 28/07	N°7 04/08	N°8 11/08	N°9 18/08	N°10 25/08	N°11 01/09	N°12 08/09	N°13 15/09	N°14 22/09	N°15 29/09	N°16 06/10	N°17 13/10	N°18 20/10	N°19 27/10	N°20 03/11	...	MIN de la saison	Nb de bulletins en V	A	AR	C
Grandes rivières :																														
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	30	29	28	31	30				29	30											...	28 le 03/07/25	7			
Oise	Creil	32	25	20	17									30	30											...	30 le 20/08/25	2			
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32																					...					
	Alfortville	64	48	41	36																					...					
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45			75																		...	75 le 01/07/25	1			
	Vernon	170	131	113	100			156						163	160											...	156 le 02/07/25	3			
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	26	23	22	22	19	21	23	21	20	19											...	19 le 18/08/25	10			
Petites rivières :																														
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20																					...					
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75																					...					
Drouette	St-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26																					...					
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5																					...					
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4																					...					
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1																					...					
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7																					...					
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55																					...					
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6					4,3																...	4,3 le 18/07/25	1			
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13																					...					
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27																					...					
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71									1,10												...	1,10 le 16/08/25	1			
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11			0,15	0,16	0,15			0,16	0,15	0,14											...	0,14 le 18/08/25	6			
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0		1,5	1,3	1,5	1,4																...	1,3 le 04/07/25	2	2		
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15																					...					
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,57		0,49	0,47	0,47	0,55		0,52	0,44	0,44											...	0,44 le 16/08/25	3	5		
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50																					...					
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15			0,25																		...	0,25 le 03/07/25	1			
Réveillon	Férolles-Attilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,028	0,021	0,026	0,030	0,020			0,033	0,028	0,018											...	0,018 le 23/08/25	5	3		
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,007	0,005	0,001		0,003																...	0,001 le 04/07/25		1		3
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22								0,31	0,30	0,30											...	0,30 le 17/08/25	3			
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53																					...					
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20																					...					
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0		4,2	4,0	3,8	3,7	3,9	3,5	3,1	2,9	2,9											...	2,9 le 18/08/25	7	2		
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32																					...					
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																					...					
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,090	0,090	0,088	0,095	0,093			0,087	0,082	0,082											...	0,082 le 16/08/25	6	2		
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22			0,37	0,41	0,39																...	0,37 le 04/07/25	3			
	V					5	5	10	8	7	3	2	7	8	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	61				
	A					1	1	2	1	3	0	0	0	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	15				
	AR					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	0				
	C					0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	3				
	TOTAL / 35					6	7	13	9	11	3	2	7	11	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		79				

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

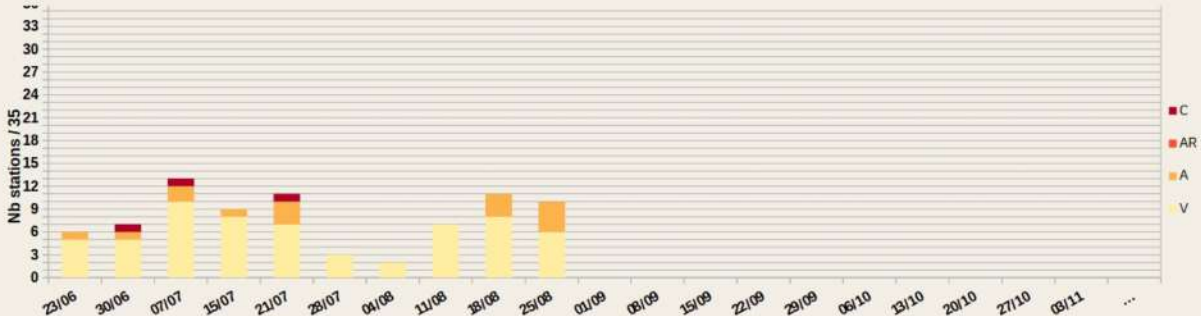

Situation des Nappes

État des piézomètres

Tableau des tendances

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF) V	A	AR	C	N°8 Semaine 32	N°9 Semaine 33	N°10 Semaine 34		Tendance moyenne
						03/08	10/08	17/08	24/08	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	45,46	45,22	45,02	le 24/08/2025	Baisse
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	69,69	69,48	69,25	le 24/08/2025	Baisse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	114,01	113,93	113,84	le 24/08/2025	Baisse
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,84	76,79	76,71	le 24/08/2025	Baisse
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	52,11	52,09	52,05	le 23/08/2025	Baisse
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	138,26	138,07	137,88	le 24/08/2025	Baisse

En semaine 34, la tendance de l'ensemble des points de suivi est en baisse. Le piézomètre de Buhy poursuit sa vidange. Ce point de suivi pourrait franchir son seuil de vigilance début septembre.

Carte de la région

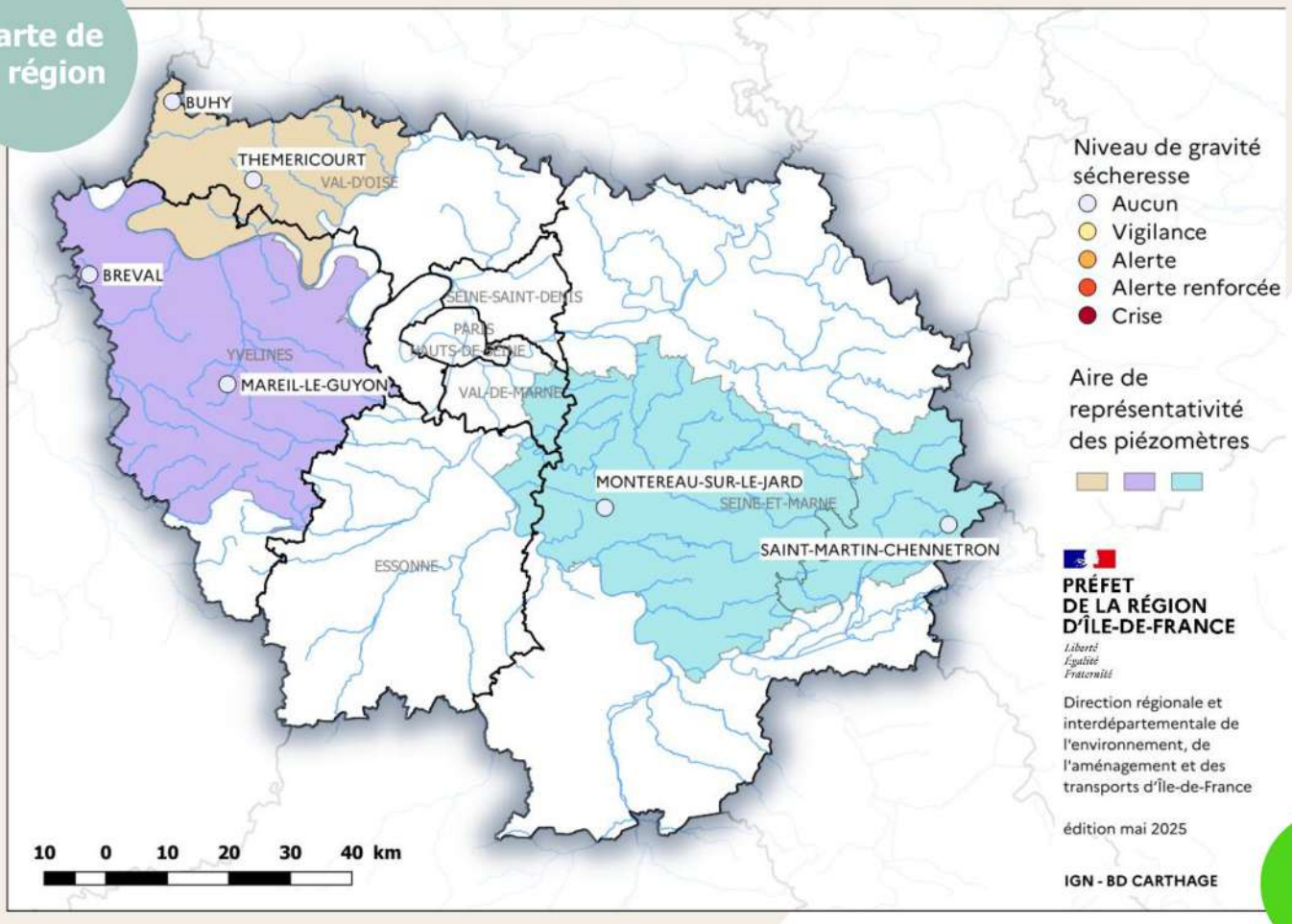

Situation des Nappes

Bilan annuel des piézomètres

Saison d'étiage 2025

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF) V	A	AR	C	Hauteurs piézométriques (en m NGF) par bulletin d'étiage N°1 23/06	N°2 30/06	N°3 07/07	N°4 14/07	N°5 21/07	N°6 28/07	N°7 04/08	N°8 11/08	N°9 18/08	N°10 25/08	MIN de la saison	Nb de bulletins en V	A	AR	C
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,54	46,51	46,33	46,15	45,90	45,83	45,71	45,46	45,22	45,02	45,02 le 24/08/2025	0	0	0	0
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	71,42	71,13	70,86	70,62	70,35	70,11	69,87	69,69	69,48	69,25	69,25 le 24/08/2025	0	0	0	0
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	114,54	114,41	114,33	114,30	114,21	114,18	114,13	114,01	113,93	113,84	113,84 le 24/08/2025	0	0	0	0
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	77,42	77,31	77,25	77,20	77,12	77,04	76,95	76,84	76,79	76,71	76,71 le 24/08/2025	0	0	0	0
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	52,42	52,34	52,31	52,29	52,26	52,22	52,16	52,11	52,09	52,05	52,05 le 23/08/2025	0	0	0	0
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	139,64	139,43	139,25	139,06	138,87	138,67	138,47	138,26	138,07	137,88	137,88 le 24/08/2025	0	0	0	0
	V	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
	AR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
	TOTAL / 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					

Hydr Portail

Accédez gratuitement aux données publiques quantitatives relatives à l'écoulement des cours d'eau.

Prochain bulletin

étiage d' Île-de-France

2 septembre 2025

Tout savoir sur l'étiage en Île-de-France

Liens utiles

L'étiage sur internet

- **DRIEAT**
  http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html
- **DREAL Normandie**
  http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html
- **DREAL Centre - Val de Loire**
  http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html

Données rivières en ligne

http://www.hydro.eaufrance.fr/

Données nappes en ligne

http://ades.eaufrance.fr/

Observatoire national des étiages

http://onde.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

https://vigieau.gouv.fr/

Contact

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Affaire suivie par :
Antony DUSSEL (rivières) Tél : +33 6 81 91 36 60
Romaric MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23
Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 25/08/2025

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France
PJ : Bulletin du 17/08/2025 au 24/08/2025

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

• la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;

• la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;

• la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html
Données rivières en ligne : http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php
Données nappes en ligne : http://ades.eaufrance.fr/
Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : https://vigieau.gouv.fr/
Observatoire national des étiages : http://onde.eaufrance.fr/